MATIERE FAMILLE

Une approche <u>globale</u> de l'enfant et une attitude <u>positive</u>, <u>encourageante</u> et valorisante.

Une <u>gestion</u> progressive des travaux à domicile.

Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Une <u>écoute</u> attentive des enfants et des adultes dans un cadre de <u>respect</u> et de <u>politesse</u> avec des <u>droits</u> et des <u>devoirs</u>.

Pour permettre une vie extra-scolaire.

EDUCATION

SOCIETE

L'enfant présentant des troubles d'apprentissage (dyslexie, dyscalculie et dysorthographie) pourra fréquenter de la 2° à la 5° primaire <u>une classe en</u> inclusion.

Dans cette classe, les élèves seront encadrés par 2 enseignants, un instituteur et un orthopédagogue, qui assureront un suivi différencié des élèves et un soutien pédagogique immédiat.

Les savoirs travaillés seront les mêmes que ceux des classes parallèles.

Il n'est aucunement question de modifier le niveau des études mais au contraire d'amener tous les élèves, grâce à un renforcement de l'encadrement, au niveau requis pour leur permettre d'accéder au cycle suivant.

Dans notre établissement, des devoirs et des leçons sont donnés de la $1^{\text{ère}}$ à la $6^{\text{ème}}$ primaire.

Nous attendons de nos élèves et de leurs parents que le règlement d'ordre intérieur soit **STRICTEMENT** respecté.

Nous souhaitons que nos élèves participent aux différentes excursions, sorties, voyages scolaires et classes de dépaysement. En effet, ceux-ci font partie intégrante du projet d'établissement et du développement de l'enfant.

MATIERE

FAMILLE

Droit à l'erreur lors de l'apprentissage.

Apprendre à ...

S'intéresser pour... Apprendre pour... Connaître pour... Gérer pour... Une <u>collaboration</u> étroite avec les parents dans le suivi du travail scolaire.

Amener tous les enfants à s'approprier des savoirs et à acquérir des connaissances qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.

Dans un souci <u>d'autonomie</u> et du sens de l'effort.

Pour permettre une <u>intégration</u> dans une société en <u>évolution</u>.

EDUCATION

SOCIETE

Il est impératif que les parents signent quotidiennement le journal de classe et la farde d'avis, ceux-ci sont des outils de communication.

Les motifs d'absence ou de retard et tout autre avis venant des parents doivent être rédigés sur le document ad hoc.

Une gestion progressive des travaux à domicile et un apprentissage progressif de l'autonomie sont requis.

La nouvelle orthographe est présentée aux élèves mais l'orthographe traditionnelle reste de mise.

MATIERE

FAMILLE

Amener les enfants à respecter les règles de vie, à s'ouvrir aux richesses des différentes origines.

Inviter les parents à <u>s'impliquer</u> dans ces valeurs car ils sont et doivent rester les premiers éducateurs.

Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.

Dans l'application de la règle de l'école: le <u>respect des personnes</u> (morales et physiques) et des biens.

<u>Civisme,</u> <u>Responsabilité,</u> <u>Solidarité</u>.

EDUCATION

SOCIETE

Au 1° cycle, les élèves sont regroupés, par groupe de besoin, pour travailler la lecture.

A partir de la 3^{ème} primaire, les cours de néerlandais sont assurés par un maître spécial.

Pendant le cours de néerlandais, le professeur libéré de ses élèves, prend en charge avec son collègue de la classe parallèle un atelier de remédiation et/ou de dépassement.

Afin de favoriser la communication orale, des périodes en demi-groupe sont aménagées dans l'horaire des cours de seconde langue

MATIERE

FAMILLE

Acquérir des compétences pour mieux construire les <u>savoirs</u> et les <u>savoir-faire</u>. Donner du sens aux <u>apprentissages</u>.

Mobiliser les parents autour de ces valeurs.

Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Développer la capacité <u>d'analyse</u> et susciter <u>l'esprit critique</u>.

Prendre part à la vie <u>sociale</u>, <u>économique</u> et <u>culturelle</u>.

EDUCATION SOCIETE

En ce qui concerne les classes de dépaysement en P2-P4-P6, l'équipe éducative insiste sur le fait que la participation de **tous** les enfants est indispensable. Ces séjours constituent en effet un apport considérable pour chaque enfant au sein de sa classe. Non seulement, ces séjours permettent à votre enfant de découvrir un environnement différent souvent méconnu mais ils renforcent en outre l'esprit de groupe et les liens qui unissent les enfants et les enseignants. C'est aussi une

occasion offerte à votre enfant de devenir de plus en plus autonome et responsable.